



RAPPORT RECHERCHE ACTION

**LA PERCEPTION DES CITOYENS DES CORPS / ORGANES DE CONTROLE ET DE REGULATION DE L'ETAT
(CAS : AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS, COUR DES COMPTES...)**

Juillet 2015

Réalisé par :

Malick DIOP
Juriste consultant

Avec la collaboration :

- Mor Diakhaté point focal Dakar
- Bangaly DIALLO point focal Tambacounda / Kédougou
- Ousmane Ba point focal Matam

Avec une équipe de coordination :

- Maimouna Dieng
- Fatim Diop Diaw
- Jonas Protte

TABLE DES MATIERES

- 1. **CONTEXTE**4
- 2. **OBJECTIFS**5
- 3. **APPROCHE METHODOLOGIQUE**6
- 4. **PRINCIPAUX RESULTATS**9
- 4.1. **RESUME**9
- 4.2. **PERCEPTION DES MISSIONS**.....10
 - 4.2.1. Niveau de connaissance des structures.....10
 - 4.2.2. Niveau de connaissance de l'ARMP et de la Cour des comptes11
 - 4.2.3. Compréhension des missions de l'ARMP et de la cours des comptes15
- 4.3. **PERCEPTION DE L'ACTION DE L'ARMP ET DE LA COUR DES COMPTES**16
 - 4.3.1. Degré d'appréciation de l'indépendance de l'ARMP et de la cour de compte du pouvoir exécutif.16
 - 4.3.2. Niveau d'appréciation du caractère juste / injuste des décisions de l'ARMP et de la cour des compte.....17
 - 4.3.3. Niveau d'appréciation de l'influence sur les décisions de l'ARMP et de la cour des comptes.....18
 - 4.3.4. Niveau d'appréciation des suites données aux travaux de l'ARMP et de la cours des comptes19
 - 4.3.5. Niveau d'application des sanctions de l'ARMP et de la cour des comptes20
- 4.4. **PERCEPTION DU RESULTAT / PRODUIT**.....21
 - 4.4.1. Niveau de connaissance de la destination des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes.....21
 - 4.4.2. Niveau de visibilité des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes.....22
 - 4.4.3. Niveau d'appréciation du degré de consultation des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes23
 - 4.4.4. Niveau d'appréciation du degré d'information des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes24
 - 4.4.5. Niveau d'appréciation des canaux de publication des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes25
- 4.5. **PERCEPTION GLOBALE**26
 - 4.5.1. Niveau d'appréciation de l'ARMP et de la cour des comptes26
 - 4.5.2. Niveau de confiance de l'ARMP et de la cour des comptes27
- 5. **PROPOS DE CITOYENS / ILS ONT DIT**.....28
- 6. **RECOMANDATIONS GENERALES**30

1. CONTEXTE

Le renforcement de la participation, de la transparence, de la responsabilité des élus et des citoyens ainsi que la satisfaction des attentes économiques et sociales des gouvernés s'affirment non pas comme la réponse à de simples besoins mais plutôt comme de véritables droits. Une telle approche, outre le fait qu'elle pose les principes d'une bonne gouvernance locale, participe de la promotion des mécanismes participatifs impliquant tous les acteurs locaux, de la conception des actions de développement à leur exécution en passant par le suivi et le contrôle. Ces mécanismes participatifs trouvent assurément leur expression la plus achevée dans le processus de mise en œuvre de politiques publiques participative du fait notamment des principes de participation et de transparence qui leur sont transversaux.

Les acteurs non étatiques doivent s'engager davantage pour la consolidation de la bonne gouvernance tout en reconnaissant que les structures locales de gouvernance constituent une voie privilégiée pouvant mener à la gouvernance économique à travers un contrôle citoyen actif et structuré. L'outil principal de la bonne gouvernance économique dans la gestion des affaires locales demeure l'effectivité du contrôle citoyen. Le contrôle citoyen ne doit pas être considéré comme un contrepouvoir ou un pouvoir alternatif mais comme la manière à travers laquelle les populations, à travers leurs formes organisationnelles et collectives, exercent une citoyenneté active.

C'est pourquoi, il nous paraît important, dans le cadre de ce projet, de définir et de comprendre l'image que les citoyens ont des corps de contrôle et de régulation de l'Etat (cas de l'ARMP et de la Cour des Comptes..) de leur permettre de donner leur perception et opinion sur la qualité des prestations des services publics.

- **La problématique et l'hypothèse retenue :**

La problématique s'inscrit dans les mutations en cours dans le pays « **une gestion vertueuse et sobre de finances publique** » avec une loi du marché plus ouverte et transparente, l'émergence de pratiques et d'institutions démocratiques et la participation de la société civile aux politiques publiques, autant de facteurs qui façonnent le secteur et la gestion publics et imposent de plus en plus aux exécutifs et dépositaires des deniers publics une reddition des comptes.

C'est par rapport à cette problématique que cette recherche action s'est réalisée. Celle-ci veut donner une tonalité différente au sujet en question en permettant aux citoyens et principalement parmi eux, aux "sans voix" de donner leurs perceptions sur les corps / organes de contrôle et de régulation et sur la qualité des prestations des services publics. Au-delà, il s'agissait d'interroger la prise de conscience de la citoyenneté dans un Sénégal engagée dans un processus de construction de l'Etat de droit.

Cette problématique nous a conduit à formuler l'hypothèse que les populations ont une mauvaise perception de l'action des corps / organe de contrôle et de régulation.

2. OBJECTIFS

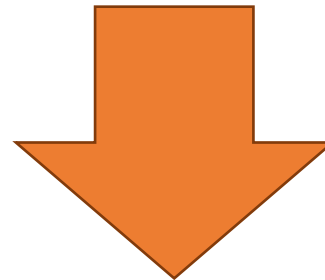
Renforcer la participation citoyenne pour une meilleure gouvernance économique pour :

CERNER / *Comprendre*

l'image que les citoyens ont des corps de contrôle et de régulation de l'Etat (ARMP, Cour des Comptes...)

FAIRE / *savoir*

Permettre aux citoyens de donner leurs opinions sur la qualité des prestations des services publics



AGIR CONCRETEMENT

Valider un plan d'action de communication et d'interpellation citoyenne sur le corps / organes de contrôles et de régulation.

3. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La démarche méthodologique utilisée a été une combinaison de l'approche **quantitative et qualitative** avec huit (8) étapes :

- **Etape 1: Réunion de briefing avec la coordination.** La rencontre de briefing permettra de valider la méthodologie détaillée de l'étude et travailler étroitement avec la coordination qui veillera au respect des dispositions contenues dans les termes de référence ainsi qu'à l'exécution correcte et dans les délais de la mission.
- **Etape 2: Atelier de cadrage méthodologique :** L'atelier permet de définir les champs de la profondeur et de la méthodologie de la Recherche Action sur la perception des corps de contrôle et de régulation de l'Etat de la Cour des comptes et l'ARMP dans une perspective de mieux préciser la commande, de cerner les domaines d'analyse des besoins (en termes de demande) et de mieux cadrer l'étude dans le contexte.
- **Etape 3: Atelier de conception d'outils de collecte.** A cette étape, et sur la base des orientations retenues dans les termes de référence et des activités préliminaires, l'équipe procédera à l'élaboration des outils de collecte de données qui seront conduits soit collectivement à l'occasion de réunions ouvertes, soit individuellement à l'occasion des visites.
- **Etape 4 : Pool d'enquêteur / Test et formation des outils d'enquête.** L'équipe d'enquête sera constituée en fonction du ciblage et de l'échantillonnage et la mise à niveau de la task force faite en prétextant les outils et en recadrant l'échantillonnage. Il s'agira de partager la méthodologie et les outils de collecte avec l'équipe d'enquête.
- **Etape 5 : Entretiens de terrain.** Ils se feront dans chacune des zones retenues. Au préalable, toutes les mesures seront prises pour informer les différents acteurs concernés du calendrier des visites. La collecte de données se fera lors des discussions de groupe focus group et des entrevues individuelles.
- **Etape 6 : Exploitation des données.** Le traitement des données comprendra le contrôle de qualité, la saisie des données, l'épuration de la base de données et le traitement statistique production des tableaux de résultats. Concernant l'analyse des données qualitatives, une analyse de contenus sera réalisée. La méthode de la triangulation sera utilisée pour l'exploitation de l'ensemble des informations fournies.
- **Etape 7: Elaboration et présentation du rapport provisoire.** Sur la base des informations recueillies et traitées, l'équipe élaborera la première version de l'étude qui présentera les principales conclusions retenues et les axes majeurs des résultats. Le consultant principal est responsable de la rédaction du rapport, l'équipe et le personnel d'appui participeront cependant à sa rédaction.
- **Etape 8: Atelier de validation.** Un atelier interne sera organisé pour restituer et intégrer les observations des parties prenantes.

Champ de l'étude

Selon les termes de références, le champ de l'enquête est constitué du grand public. Il a couvert les zones d'intervention du projet avec les régions administrative de Dakar, Matam, Tambacounda et Kédougou.

Taille de l'échantillon

Zone	Département	Commune	Sexe		Age					Niveau d'étude			Secteur d'occupation					
			H	F	18-29	30-39	40-49	50-59	60 et +	Primaire	Secondaire	Universitaire	Aucun	Etudiant	Public	Privé	Chômage	Autres (Agriculture élevage...)
Tambacounda / Kédougou	Tambacounda	Tamba	63	37	38	27	14	14	5	19	44	24	13	15	32	30	23	10
		Sinthiou Malème	17	8	9	9	3	3	1	1	10	7	7	3	8	7	7	10
	Koumpentoum	Koumpentoum	31	19	13	18	11	5	3	8	16	10	11	2	14	17	8	10
	Kédougou	Kédougou	17	8	12	6	3	3	1	7	8	8	2	7	5	3	10	10
		Mako	4	6	3	4	3	0	2	2	2	4	2	2	1	4	2	10
	Saraya	Sabadola	12	3	9	5	0	1	0	6	5	4	5	4	1	6	4	
Dakar	Dakar	Dakar Plateau	19	21	10	11	4	4	1	7	13	10	5	5	6	14	5	
		Parcelles Assainies	14	16	10	9	6	4	1	8	7	10	5	11	9	2	7	
		Hann Bel Air	15	16	12	7	6	4	3	10	5	10	8	6	10	5	9	
	Pikine	Pikine Est	25	30	19	12	10	5	3	15	18	10	7	5	13	18	14	
		Keur Massar	34	34	23	13	14	14	4	6	29	19	12	12	22	18	16	
		Guinaw Rail Sud	14	28	7	5	3	4	3	5	5	5	11	4	3	9	6	
	Rufisque	Sagalgm		5	6	9	5	5	4	5	5	16	3	1	13	5	4	15
		Rufisque Est	19	10	15	9	5	5	5	2	11	13	5	12	7	3	7	
Matam	Matam	Matam	37	36	33	20	12	6	8	20	39	5	15	17	19	25	5	10
	Kanel	Amady Ounare	33	14	9	14	5	13	8	15	15	5	20	18	0	6	5	10
	Ranerou	Ranerou	39	16	18	14	10	4	5	15	10	5	15	18	4	7	5	10
			393	307	246	192	114	94	57	151	242	165	146	142	167	219	137	95

Analyse des taux de réponse

Grâce à la coopération des antennes régionales Dakar, Matam, Tambacounda et Kédougou et la taskforce, l'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions et a pu atteindre ses objectifs escomptés, et ce en dépit de toutes les difficultés rencontrées (temps relativement court, les moyens limités, les difficultés d'acheminement de questionnaires, l'entendu des zones couvertes...).

L'engagement des uns et des autres ont permis d'avoir ces taux de réponses suivantes :

Zones	Echantillon prévu	Echantillon réalisé	Taux de réponse
Tambacounda	350	351	100,3%
Kédougou	100	102	102,0%
Matam	350	345	98,6%
Dakar	600	563	93,8%
TOTAL	1400	1361	97,2%

4. PRINCIPAUX RESULTATS

4.1. RESUME

Les données issues des réponses de la recherche action confirment globalement l'hypothèse de départ sur la perception des citoyens des corps et organes de contrôle qui sont, la cour des comptes et l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Ces organes de contrôle sont généralement méconnus par une grande frange de la population, 56% des interviewés disent ne pas les connaître. Une tendance lourde et constante de 48% à 55% des réponses « **ne sait pas** » s'est dégagée tout au long des résultats de l'étude. Ce niveau de méconnaissance varie :

- Selon le sexe, 63% chez les femmes et 40% chez les hommes,
- Selon les tranches d'âge avec une tendance généralement négative chez les 18-29 ans avec 55% et plus de 60 ans avec 63%
- Selon le niveau d'étude, avec 86% des analphabètes, 65% des arabisants et 67% des personnes avec un niveau primaire ;
- Selon les secteurs d'occupation, avec 71% des agriculteurs/éleveurs, 71% des chômeurs, 64% du secteur privé et 44% des étudiants ;

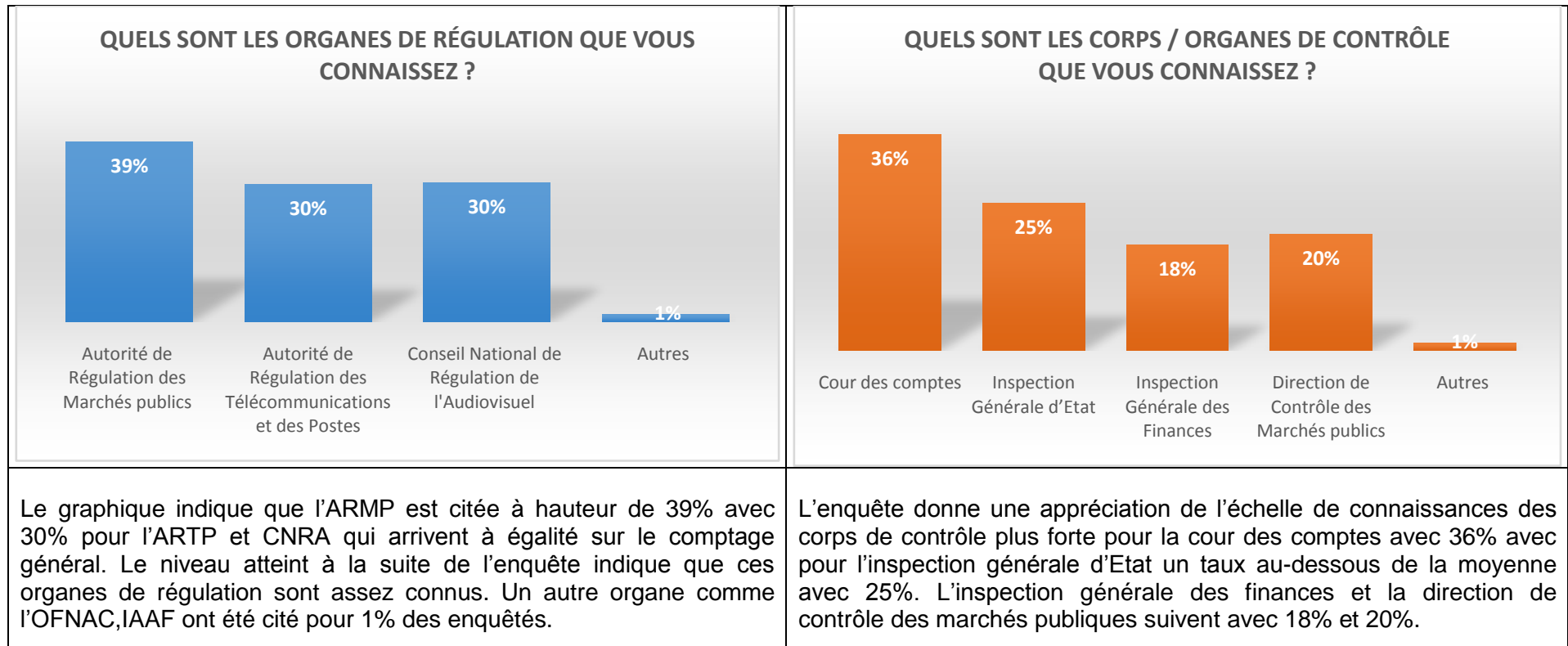
Cette méconnaissance des corps et organes de contrôles par les citoyens s'est reflète sur :

- Le degré d'appréciation de l'indépendance des corps et organes de contrôles et de régulation : seul 30% pensent qu'ils sont indépendants du pouvoir exécutif, contre 51% qui disent ne pas savoir.
- Le niveau d'appréciation du caractère juste des décisions rendues : 23% pensent que les décisions sont injustes, contre 28% et 49% ne savent pas ; et que 31% pensent que le pouvoir exécutif s'exerce influence sur ces corps et organe de contrôle. Cette tendance est confortée par le fait que seul 21% des sondés jugent que le gouvernement donne suite aux travaux des corps et organes de contrôle et de régulation. 33% pensent que l'application des sanctions ne s'applique qu'aux non protégés.
- Le niveau d'appréciation des travaux des corps et organes de contrôle et de régulation : 52% des citoyens affirment ne jamais avoir vu un rapport de corps et organes de contrôle et de régulation, 39% n'en savent rien et 3% seulement l'a très souvent consulté. Cette tendance est renforcée par le fait que 73% d'enquêtés disent ne pas être informés d'une publication d'un rapport. Cependant, la radio avec 31% reste le premier canal d'information.
- Le niveau d'appréciation de l'action : 15% trouvent l'action des corps et organes de contrôle et de régulation pertinente, 19% la jugent efficace, 7% considèrent qu'ils sont impartiale dans leur travail tandis que 10% pensent qu'ils sont corruptible et que 3% disent qu'ils sont inutile contre 47% des enquêtés sans opinion.

Toutefois, 35% d'opinions font confiance aux corps et organes de contrôle et de régulation contre 14%, 36% n'ont de pas opinion et 15% des enquêtés répondent « ne pas sait pas ».

4.2. PERCEPTION DES MISSIONS

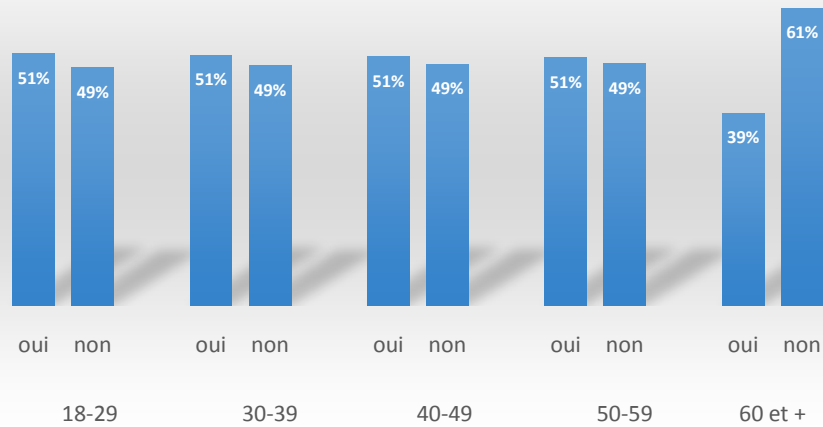
4.2.1. Niveau de connaissance des structures.



4.2.2. Niveau de connaissance de l'ARMP et de la Cour des comptes

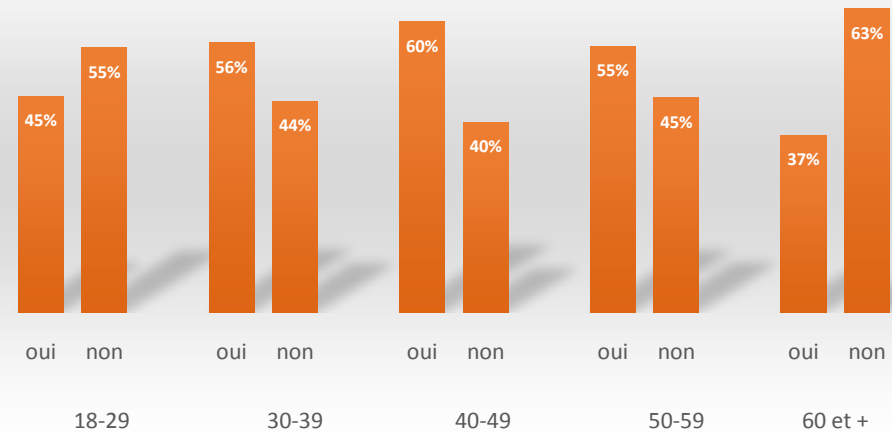
Distribution par sexe	Distribution par sexe
<p>L'échelle de connaissance indique que les hommes sont plus au faite que les femmes avec 55% contre 36%. Par contre 64% des femmes disent ne pas connaitre l'ARMP pour 45% des hommes.</p>	<p>Le diagramme donne une répartition avec moins de déséquilibre avec 41% de femmes qui connaissent la cour des comptes contre 46% des hommes. De même, avec 54% des hommes qui ne connaissent et 59% chez les femmes.</p>

Distribution par tranche d'âge

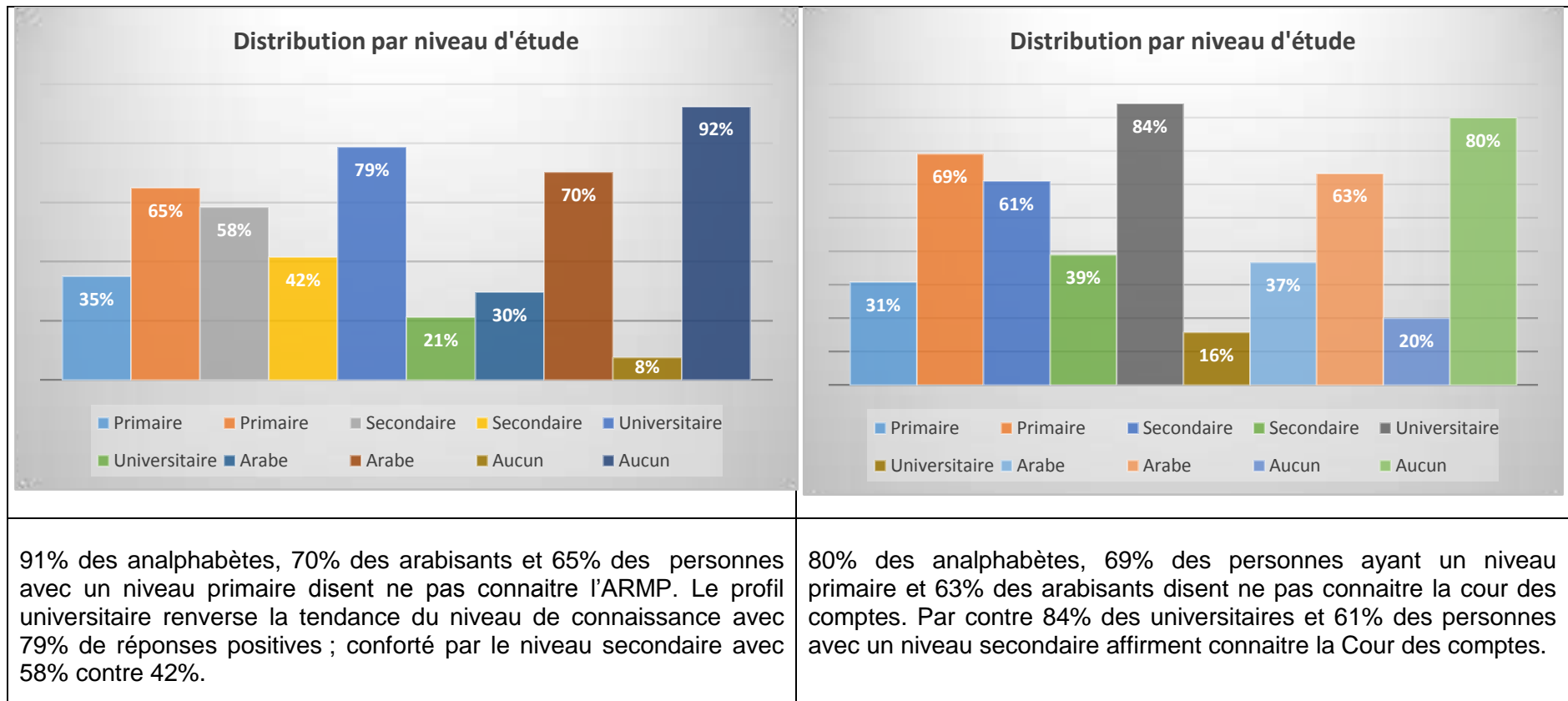


Une tendance générale montre que 51% les tranches d'âge 18-29, 30-39, 40-49 et 50-59 ans disent connaître l'ARMP contre 49%. Par contre, à partir de 60 ans, 39% seulement ont une connaissance de l'ARMP.

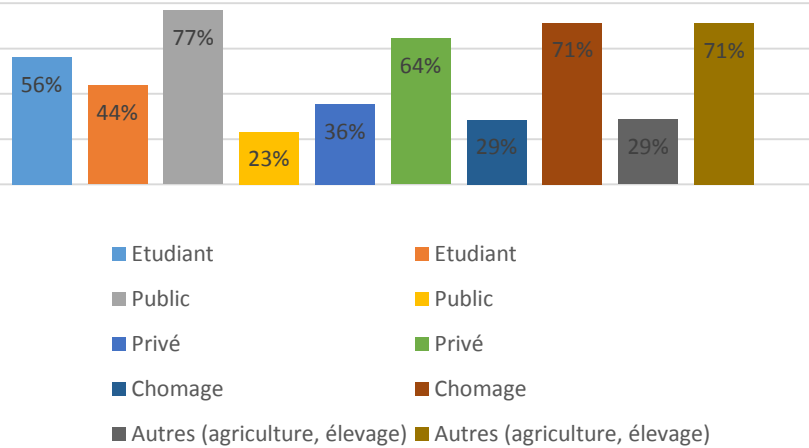
Distribution par tranche d'âge



Une tendance générale montre les tranches d'âge 18-29 ans avec 55% et plus de 60 ans avec 63% disent ne pas connaître la cour des comptes. Par contre, les tranches d'âge de 30-39 ans avec 56%, 40-49 ans avec 60% et 50-59 ans avec 55% confirment connaître la cour.

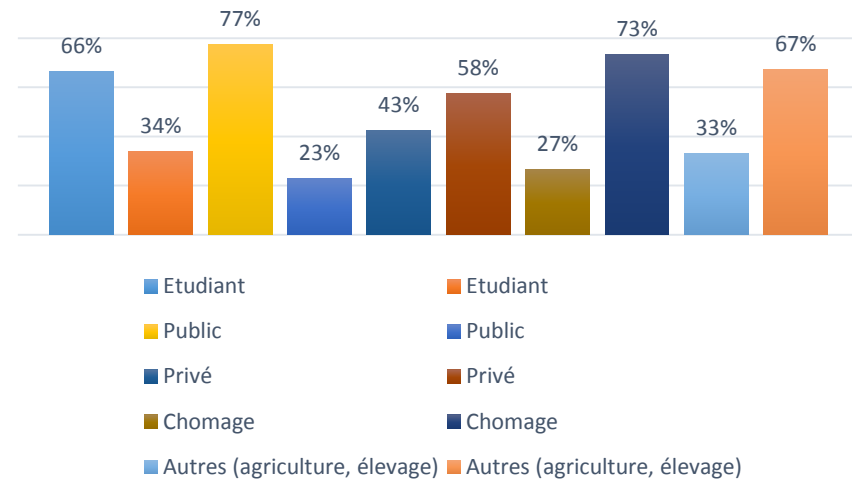


Distribution par secteur d'occupation



71% des agriculteurs/éleveurs, 71% des chômeurs, 64% du secteur privé et 44% des étudiants disent ne pas connaître l'ARMP. Par contre, le secteur public sort avec une échelle de connaissance assez acceptable avec 77% de réponse affirmative.

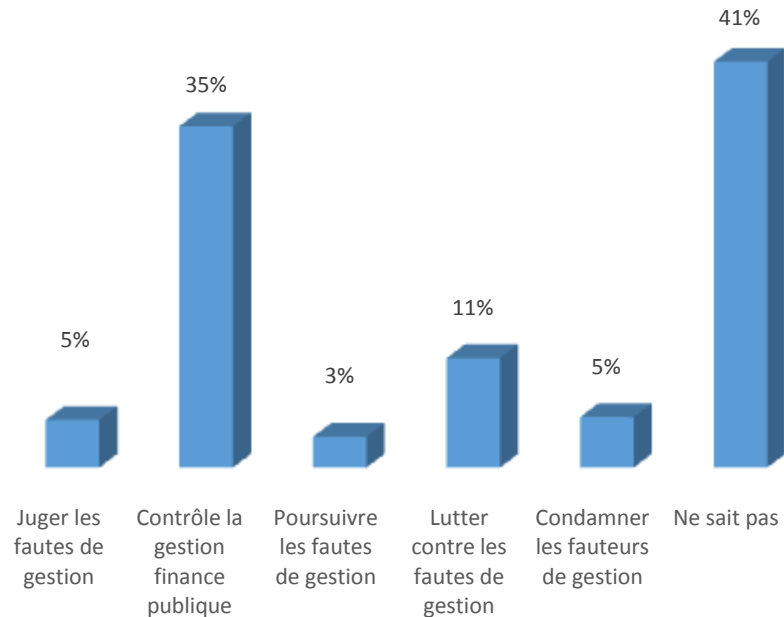
Distribution par occupation



67% des agriculteurs/éleveurs, 73% des chômeurs et 58% du secteur privé affirment ne pas connaître la cour des comptes. Contrairement, les étudiants pour 66%, et le secteur public pour 77% disent connaître la cour des comptes.

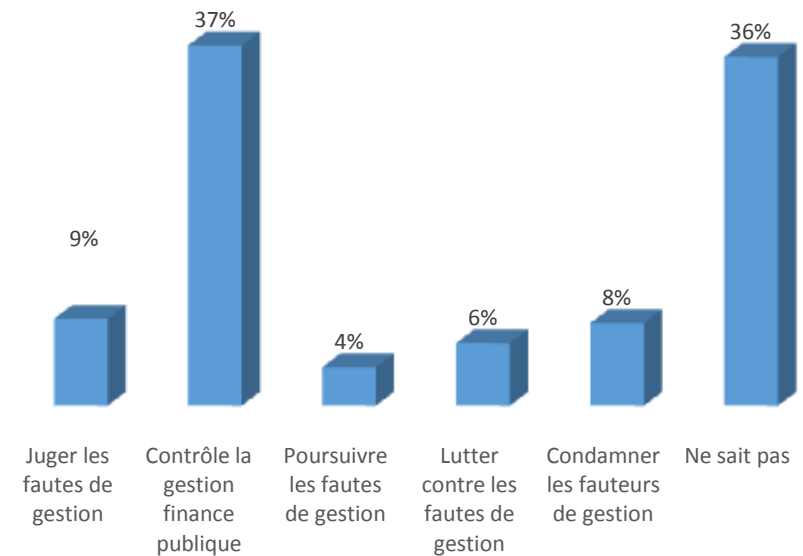
4.2.3. Compréhension des missions de l'ARMP et de la cour des comptes

SELON VOUS QUELLE EST LA MISSION DE L'ARMP ?



Si 45% n'en savent rien sur la mission de l'ARMP, 35% par contre pensent que l'ARMP contrôle la gestion des finances publiques. Sa mission est également comprise comme une poursuite des fautes par un jugement et condamnation (5%), mais aussi l'action de prévention permettant de lutter plus efficacement contre les fautes de gestion à hauteur de 11% ; ce qui donne l'idée de de contrôle et de prévention liée à la mission de l'ARMP.

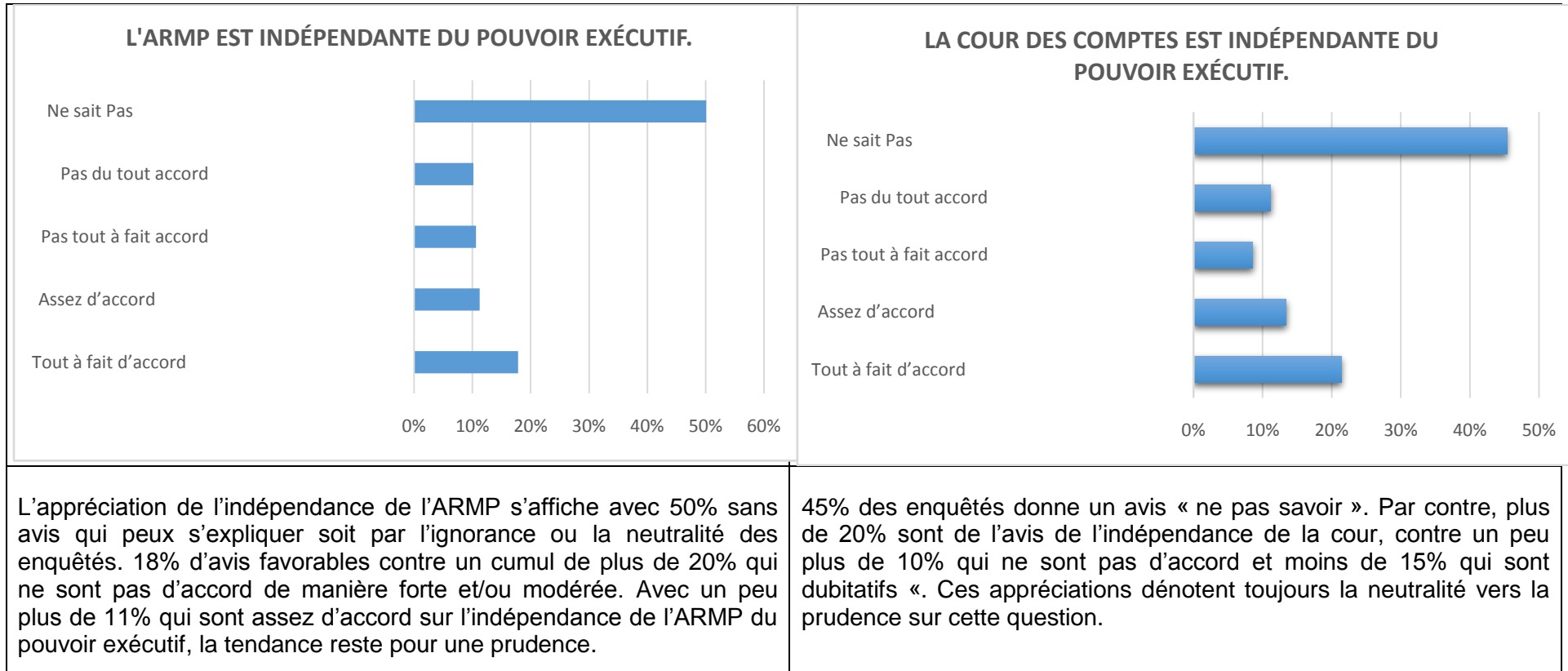
SELON VOUS QUELLE EST LA MISSION DE LA COUR DES COMPTES ?



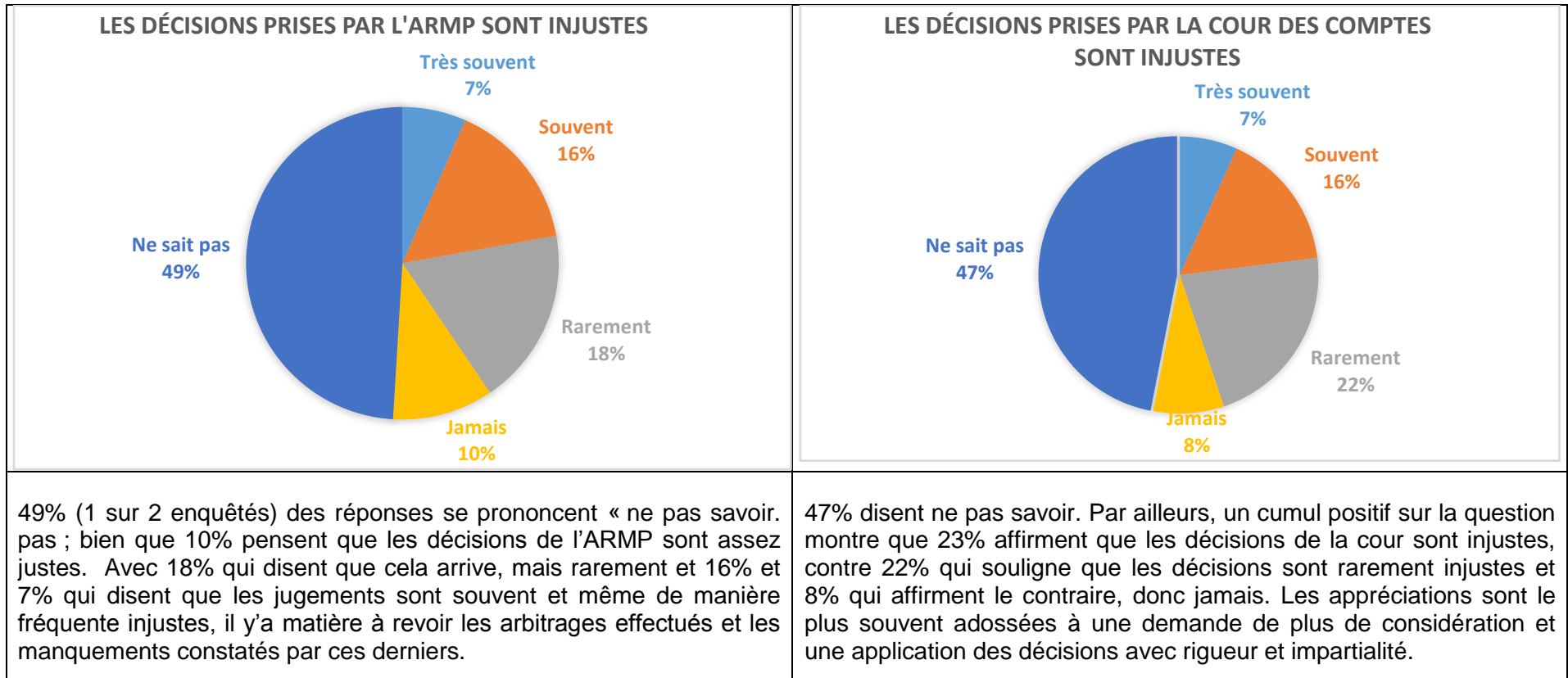
Le diagramme donne une indication forte sur la première mission de contrôle de la gestion des finances publiques avec 37%, mais ce pourcentage est affaibli par les 36% des enquêtes qui n'en ont aucune idée. Par ailleurs, de manière décroissante, on note une appréciation de la mission suivant l'idée de la cour à condamner et juger les fautes de mauvaises gestion ; bien que cela apparait en deçà des 10%.

4.3. PERCEPTION DE L'ACTION DE L'ARMP ET DE LA COUR DES COMPTES

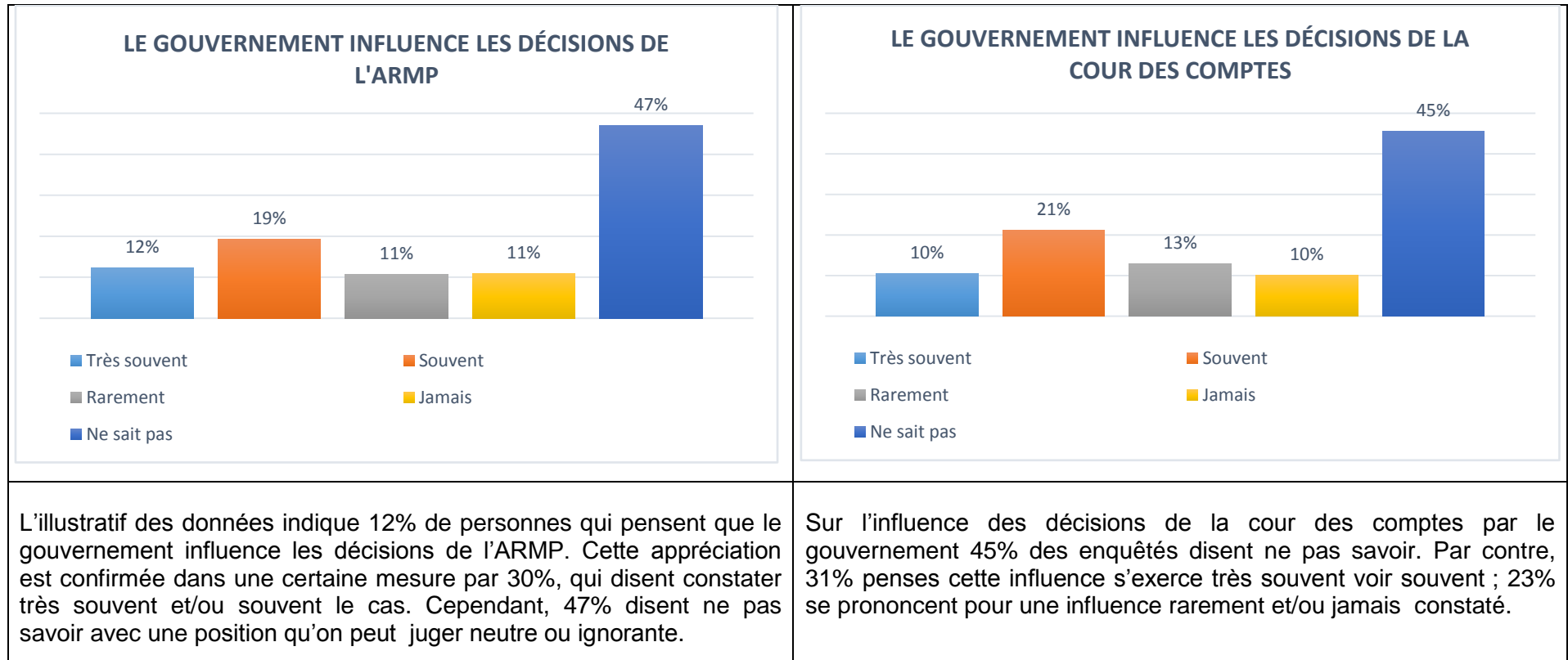
4.3.1. Degré d'appréciation de l'indépendance de l'ARMP et de la cour de compte du pouvoir exécutif.



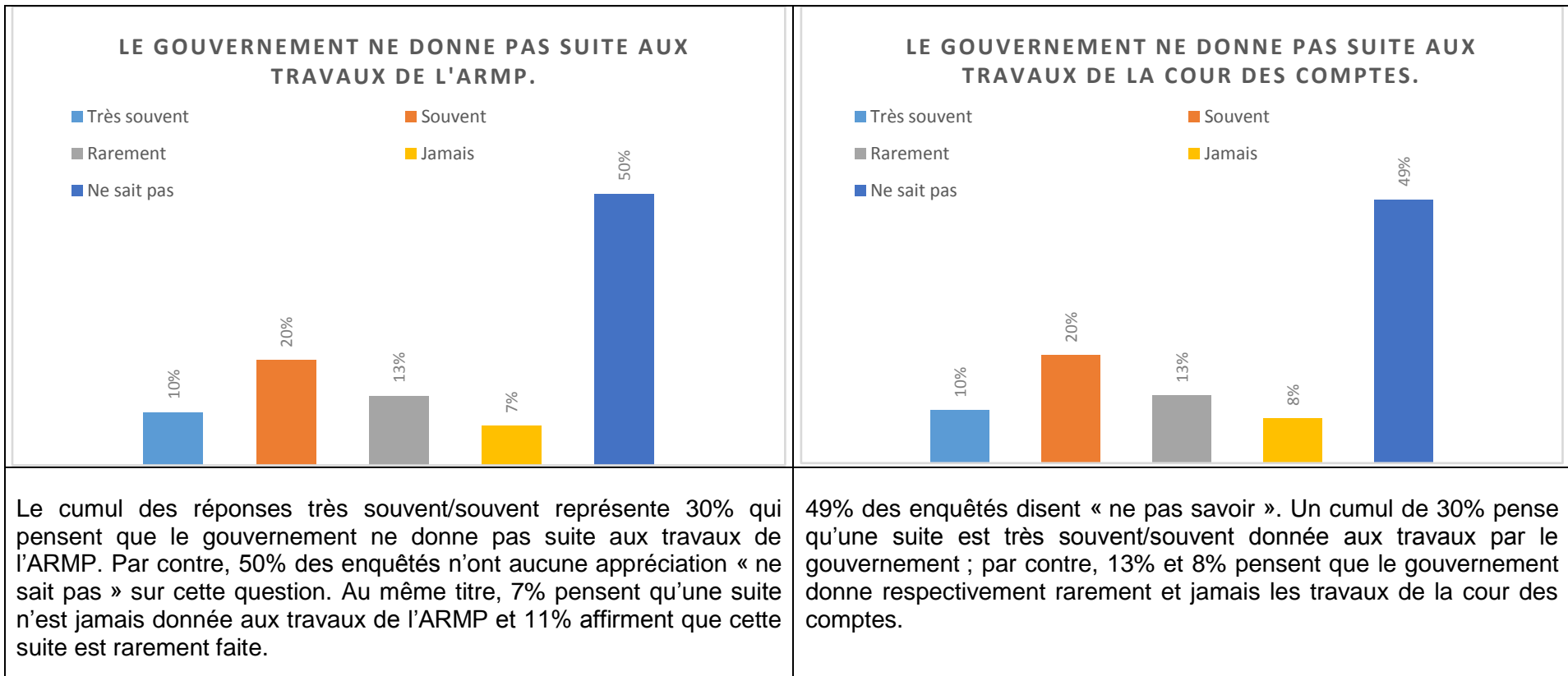
4.3.2. Niveau d'appréciation du caractère juste / injuste des décisions de l'ARMP et de la cour des compte.



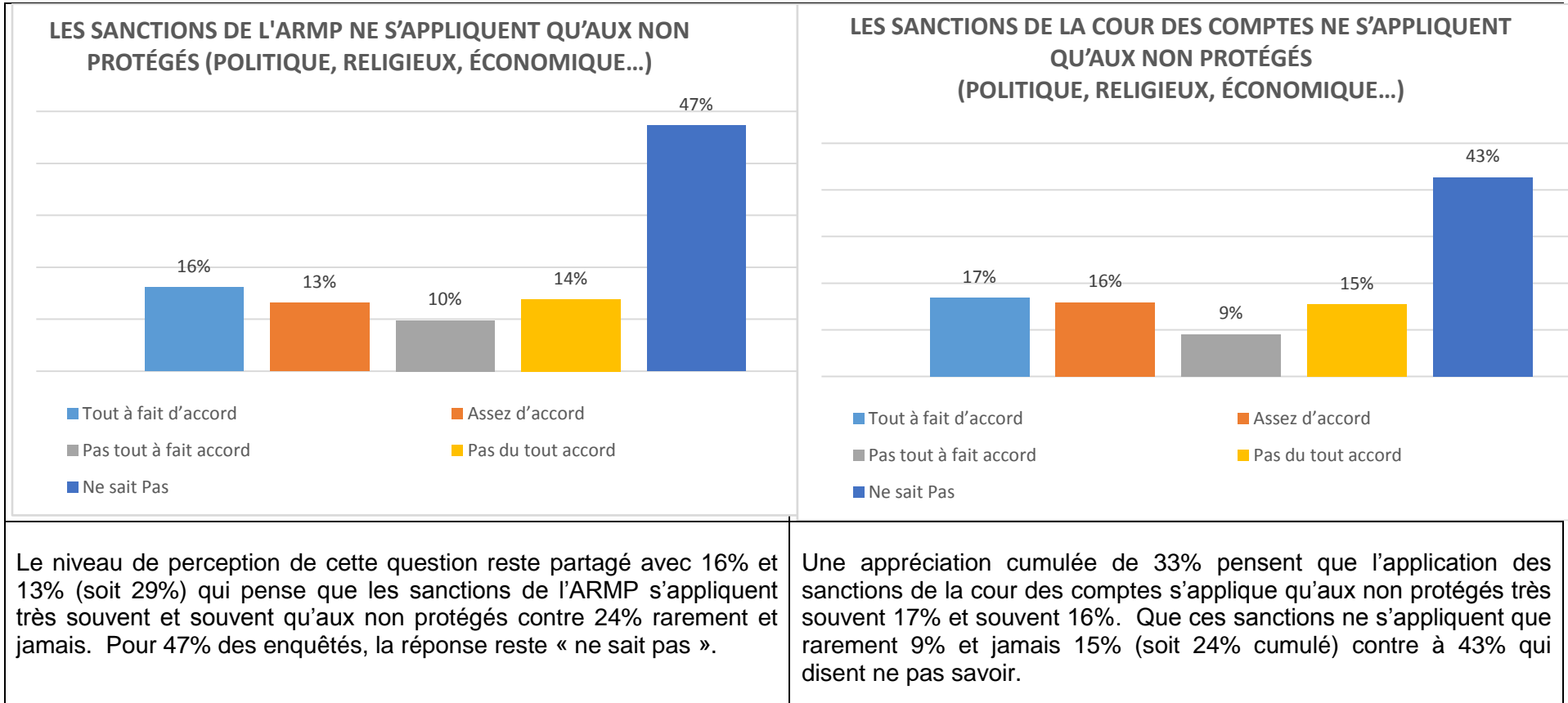
4.3.3. Niveau d'appréciation de l'influence sur les décisions de l'ARMP et de la cour des comptes



4.3.4. Niveau d'appréciation des suites données aux travaux de l'ARMP et de la cours des comptes

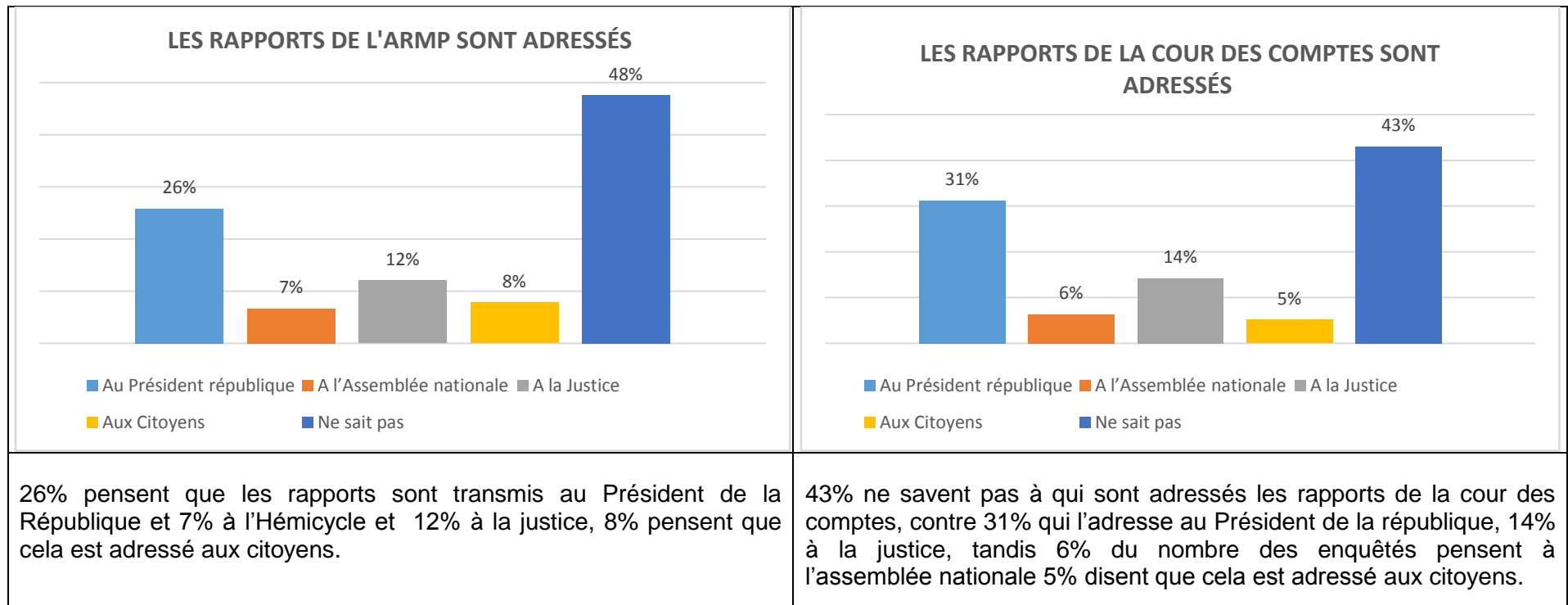


4.3.5. Niveau d'application des sanctions de l'ARMP et de la cour des comptes

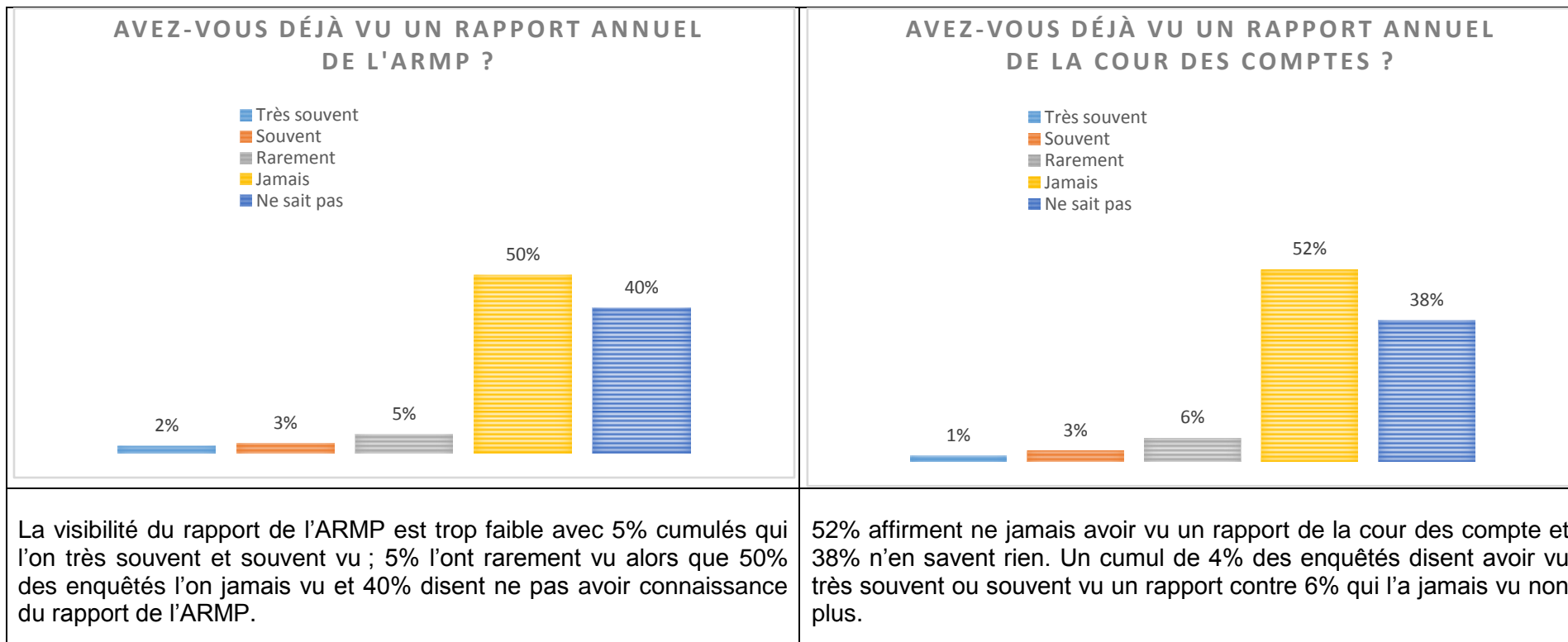


4.4. PERCEPTION DU RESULTAT / PRODUIT

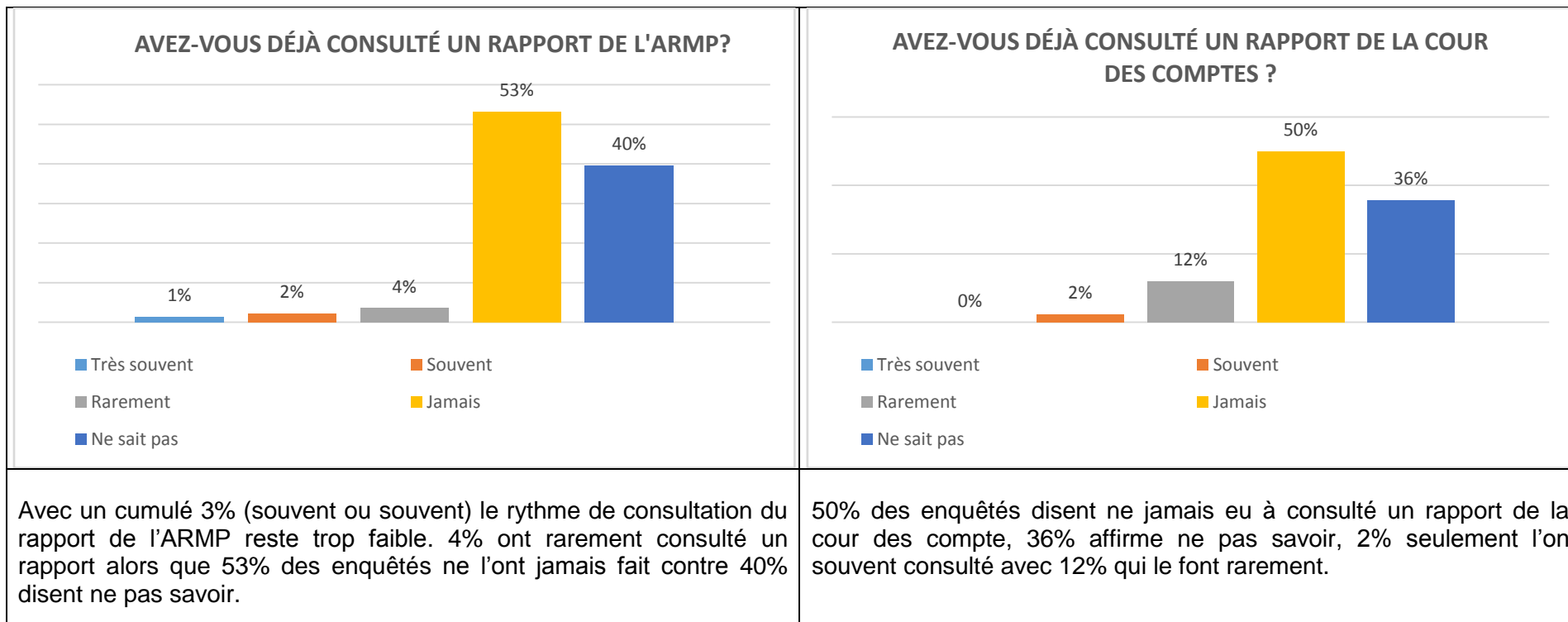
4.4.1. Niveau de connaissance de la destination des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes



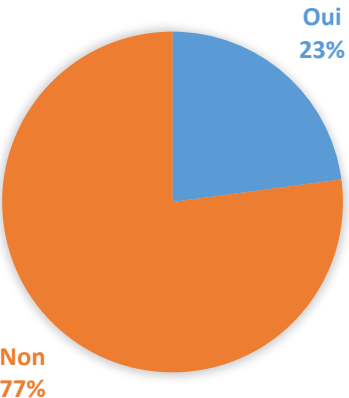
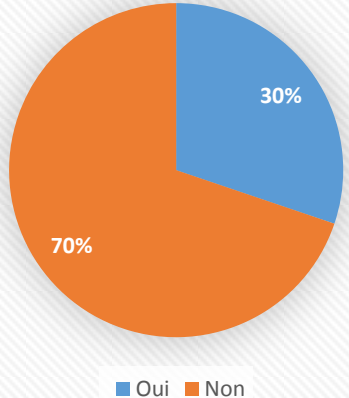
4.4.2. Niveau de visibilité des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes



4.4.3. Niveau d'appréciation du degré de consultation des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes

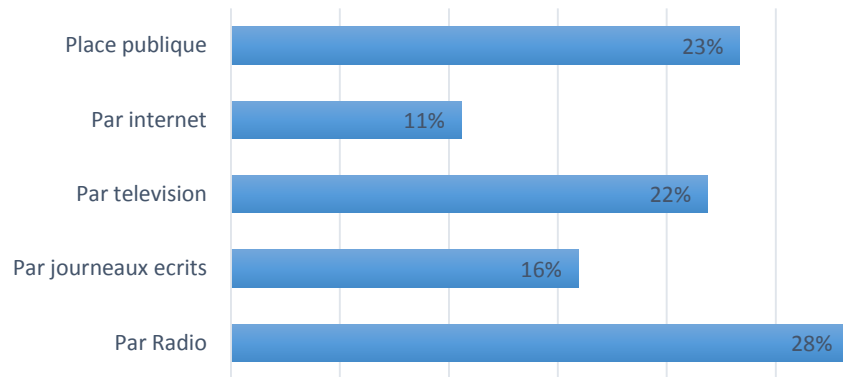


4.4.4. Niveau d'appréciation du degré d'information des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes

<p style="text-align: center;">AVEZ-VOUS ÉTÉ INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN RAPPORT DE L'ARMP ?</p>  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Oui</td> <td>23%</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>77%</td> </tr> </table>	Oui	23%	Non	77%	<p style="text-align: center;">AVEZ-VOUS ÉTÉ INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES ?</p>  <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td>Oui</td> <td>30%</td> </tr> <tr> <td>Non</td> <td>70%</td> </tr> </table>	Oui	30%	Non	70%
Oui	23%								
Non	77%								
Oui	30%								
Non	70%								
<p>Avec 77% de réponses négative sur 23%, on peut dire que l'information sur la publication du rapport de l'ARMP reste encore faible auprès des citoyens.</p>	<p>70% d'enquêtés disent ne pas être informés d'une publication d'un rapport contre 30%.</p>								

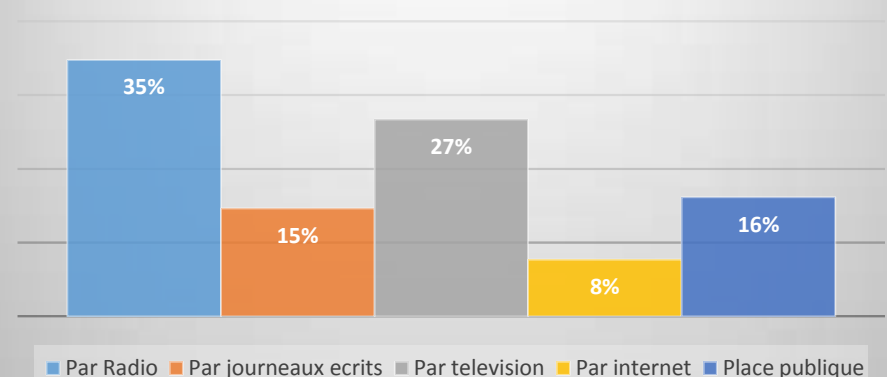
4.4.5. Niveau d'appréciation des canaux de publication des rapports de l'ARMP et de la cour des comptes

Par quel canal avez-vous été informé de la publication d'un rapport de l'ARMP?



Suivant les canaux d'information concernant la publication des rapports de l'ARMP, la radio vient en première position avec 28%, suivit de la place publique (rencontre, ateliers...) avec 23%, la télévision avec 22%, les journaux écrits 16% et l'internet 11%.

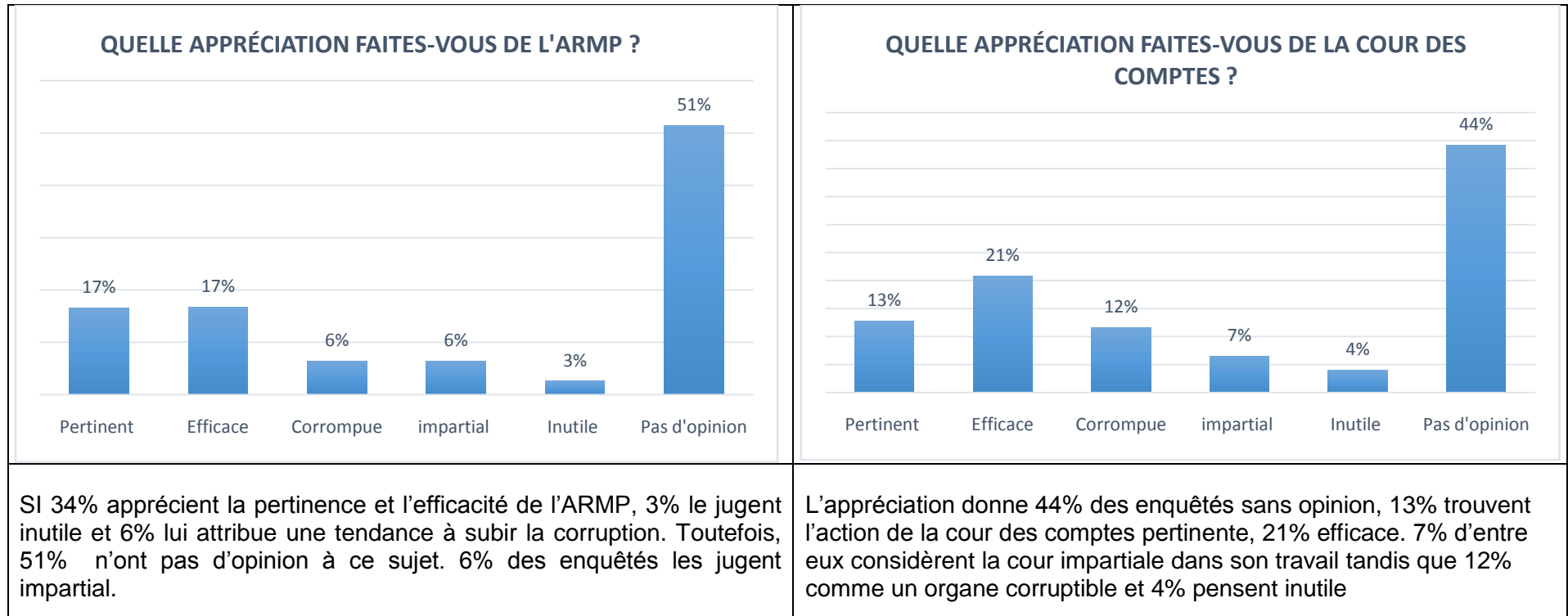
PAR QUEL CANAL AVEZ-VOUS ÉTÉ INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN RAPPORT DE LA COUR DES COMPTE ?



La part importante de la radio avec 35% et la télévision pour 27%, les placent déjà au-dessus des premiers canaux d'information du citoyen. Les journaux écrits point à 15%, Internet à 8% et 16% informés dans la place publique.

4.5. PERCEPTION GLOBALE

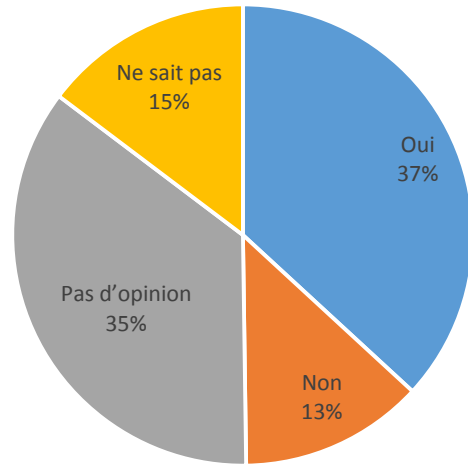
4.5.1. Niveau d'appréciation de l'ARMP et de la cour des comptes



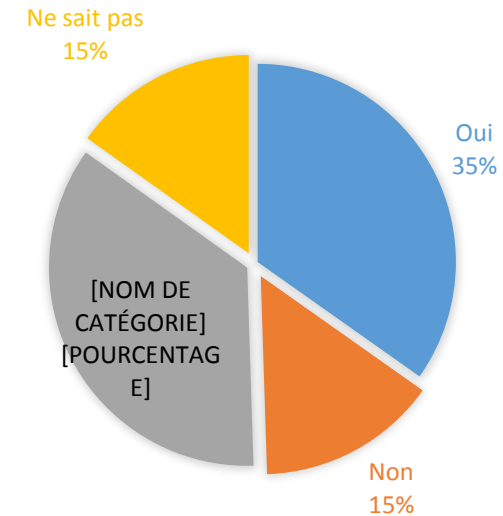
4.5.2. Niveau de confiance de l'ARMP et de la cour des comptes

FAITES-VOUS CONFIANCE À L'ARMP ?	FAITES-VOUS CONFIANCE À LA COUR DE COMPTES ?
<p>Avec 37% d'opinions favorables exprimées contre 13% des enquêtés qui ne font pas confiance à l'ARMP, le niveau de confiance est assez positif avec 35% sans opinion et 15% de réponses « ne sait pas ». de oui et 15% de non.</p>	<p>35% d'opinions favorables et le même pourcentage qui ne se prononce pas, 15% disent ne pas faire confiance à la cour des comptes, pour aussi 15% des enquêtés qui répondent ne pas savoir.</p>

FAITES-VOUS CONFIANCE À L'ARMP ?



FAITES-VOUS CONFIANCE À LA COUR DE COMPTES ?



5. PROPOS DE CITOYENS / ILS ONT DIT.

Sur l'Autorité de régulation des Marchés publics :

- ☞ Vulgariser au maximum possible le code des marchés publics, les rapports et les missions assignés à l'ARMP auprès des populations,
- ☞ Faire une large diffusion des rapports et organiser des rencontres publiques, des émissions, des conférences publiques, ... régulièrement au niveau national comme local,
- ☞ Faire de l'assemblée nationale, le Conseil économique sociale et environnemental doit être ampliatrice des rapports de l'ARMP,
- ☞ Veiller à l'indépendance de l'ARMP vis-à-vis de tout pouvoir et son impartialité ; elle doit agir dans la transparence et l'équité,
- ☞ Même si le contrôle est souvent bien fait, les rapports de l'ARMP sont malheureusement exploités selon les desideratas des autorités ; les protégés ne sont jamais inquiété(e)s,
- ☞ L'ARMP est un bon organe qui permet de lutter contre la corruption et la concussion, il faut donner suite à tous les cas de manquement et informer les populations,
- ☞ L'ARMP gagnerait à lutter contre les marchés de gré à gré en œuvrant au respect des procédures pour plus de transparence et d'équité,
- ☞ L'ARMP est juste un moyen de faire paraître une fausse transparence ou régler des problèmes qui n'ont rien à voir avec les intérêts du pays mais purement politique,
- ☞ L'ARMP est un organe de contrôle utile, c'est l'Etat qui ne donne pas de suite à son travail. Il faudra que les rapports soient mis à la disposition de la justice,
- ☞ L'ARMP est utile si et seulement si, il est indépendant et impartiale, pour cela, les sanctions doivent s'appliquer à tous,
- ☞ Il faut que l'Etat "dépolitise" les actions des corps de contrôle, et que tout citoyen épinglé quel que soit son appartenance (politique, religieux, ethnique, régionale) soit sanctionné selon la loi en vigueur.

Sur la Cours des comptes, les citoyens interviewés ont dit :

- ☞ Organiser une campagne d'information et de sensibilisation à l'attention des citoyens sur les missions de la cours des comptes,
- ☞ Les sanctions ou décision de la cour des comptes doivent s'appliquer sans distinction aucune,
- ☞ La cour des comptes gagnera à redoubler de vigilance dans la manière de contrôler plus régulièrement les finances publiques,
- ☞ La justice doit se saisir des rapports de la cour des comptes pour des poursuites à l'encontre de toute personne épinglée,
- ☞ Veiller à l'efficacité et à l'impartialité de la cours des comptes qui est un organe nécessaire pour l'émergence économique du pays,
- ☞ Vulgariser les rapports de la cour des comptes en les rendant accessible le maximum possible au grand public, cette vulgarisation doit tenir compte de la nature, de la diversité et des spécificités locales (langue, niveau de langage, accessibilité etc...)
- ☞ La cour des comptes gagnerait à faire valoir son autorité et son indépendance vis-à-vis de l'exécutif et s'impliquer davantage dans la lutte contre la corruption,
- ☞ Nous avons besoin de plus amples informations sur la cour des comptes,
- ☞ La cour des comptes est inconnue, elle doit se faire connaître en se rapprochant des citoyens et en dénonçant publiquement ceux qui jouent avec nos biens même s'ils sont proches du Président,
- ☞ La cour des comptes joue un rôle très important dans le contrôle de la gestion publique, l'Etat devra augmenter ses pouvoirs et ses moyens,
- ☞ Pourquoi c'est le Président qui décide de la suite des poursuites? Pourquoi ne pas remettre le rapport de la cour des comptes au procureur ?
- ☞ Le Gouvernement ou l'Etat doit prendre en compte les décisions des rapports de la cour des comptes,
- ☞ Le travail de la cour des comptes doit bénéficier plus de considération et ses décisions appliquées avec rigueur et impartialité,
- ☞ L'impartialité de la cour des comptes reste à désirer dans la mesure la diligence de ses rapports reste à l'appréciation exclusive du Président de la République.
- ☞ La cour des comptes doit peser de tout son poids sur la gestion des biens en dénonçant les mauvaises gestions. Le Président doit transmettre tous les rapports à la justice ou faire en sorte que la cour adresse directement leurs rapports à la justice.

6. RECOMMANDATIONS GENERALES

- ☞ Se rapprocher davantage des citoyens,
- ☞ Organiser des séances d'interpellation citoyenne à partir des constats identifiés par la Recherche Action
- ☞ Organiser des campagnes citoyennes d'information et de sensibilisation sur les missions, actions et résultats des corps et organes de contrôle et de régulation,
- ☞ Rendre le maximum possible accessible les rapports au grand public,
- ☞ Développer des partenariats dynamiques avec la société civile pour mieux asseoir une large base sociale des actions des corps et organes de contrôle et de régulation,
- ☞ Développer des stratégies de partenariat avec les radios communautaires pour mieux relayer les informations sur les corps et organes de contrôle et de régulation,
- ☞ Renforcer les capacités d'action des acteurs non étatiques sur les questions financières de la gestion publique,
- ☞ Développer des stratégies d'information qui tiennent compte de la nécessité de mise en relation entre une communication institutionnelle et celle de masse,